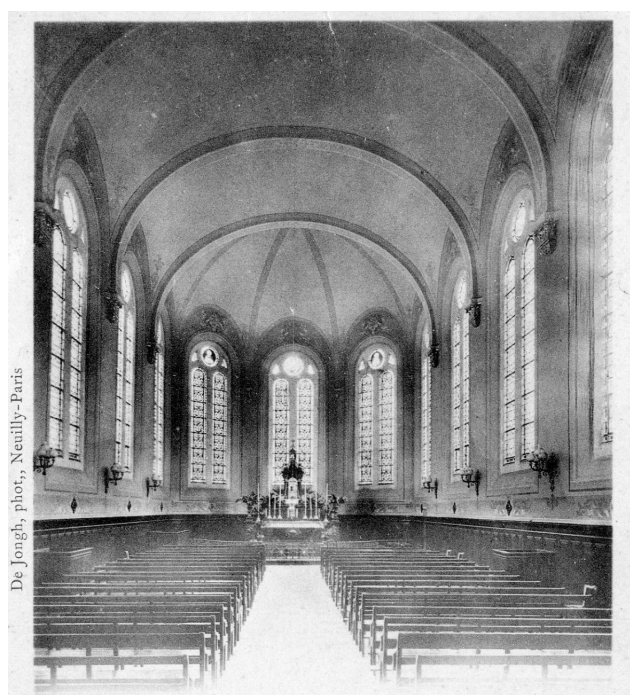
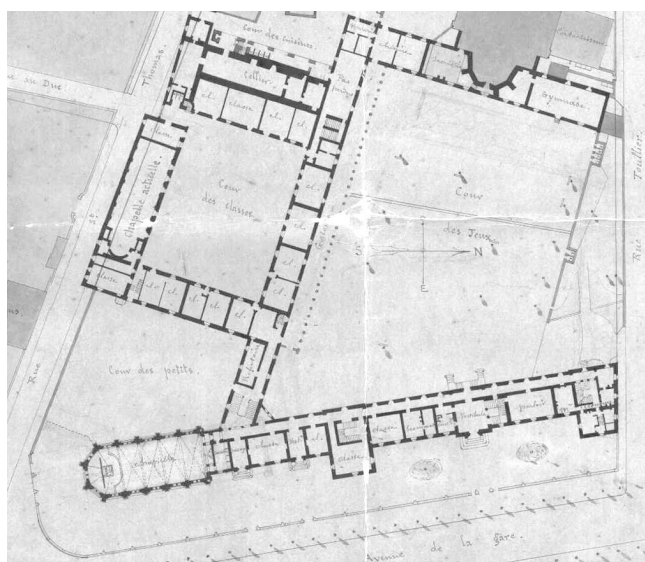


# HISTOIRE et METAMORPHOSES d'une CHAPELLE



De Jongh, phot., Neuilly-Paris

(Coll. Raoult)

Pour qui la découvre, venant de la gare par l'avenue Janvier, la chapelle du lycée semble une glorieuse étrave derrière laquelle se profilent les superstructures du bâtiment d'honneur. Aucun édifice religieux de cette dimension, construit à Rennes au XIX<sup>e</sup> siècle, ne déploie à l'extérieur autant de magnificence, tant par le jeu des matériaux que par la qualité de la décoration.

On raconte que l'Impératrice Eugénie aurait en personne insisté pour que la chapelle fût édifiée à cet endroit, s'engageant à payer « sur sa cassette » le surcoût entraîné par une recherche architecturale qu'elle voulait inspirée de la « Chapelle de Versailles ».

Elle n'a pu formuler ce souhait qu'en août 1858, lors de la visite à Rennes du couple impérial.

La gare avait un an, l'avenue de la gare était si peu aménagée qu'on ne songeait pas encore à l'appeler *Cours Napoléon III* et le bâtiment neuf du lycée, destiné à lui donner du lustre, n'était encore qu'un projet sur la table du tout nouvel architecte J-B Martenot.

Le désir de l'Impératrice de voir ce bâtiment prolongé au sud par la construction d'une chapelle coïncidait opportunément avec les aspirations de la municipalité et sera entériné le 2 mars 1859<sup>1</sup>. Il allait falloir attendre vingt ans pour voir ce souhait complètement réalisé.

Au sud-est du lycée, à l'angle de la rue Saint-Thomas et de l'avenue de la gare, l'espace était constitué de propriétés privées bâties : pour la plupart des hangars, des baraques, de petites maisons en bois, de médiocre valeur et frappées d'alignement, mais aussi, en bordure de la nouvelle avenue, le grand terrain et la grande maison occupés par les Demoiselles Robiou.<sup>2</sup>

Le temps d'exproprier et de démolir, J-B Martenot peut dresser en 1864 le plan des grilles de clôture ; il prévoit encore d'édifier une chapelle avec l'entrée au Sud<sup>3</sup>. En 1879, la chapelle telle que nous la connaissons est enfin construite.

Sur le plan d'ensemble (ci-contre, en haut) que Martenot signe le 10 novembre 1879, le lycée compte dans son emprise rien moins que trois édifices religieux.

A l'ouest, en effet, ses bâtiments emprisonnent toujours le chevet de l'ancienne église des Jésuites, dévolue depuis 1802 à la paroisse de Toussaints en remplacement de son église brûlée accidentellement en 1793. Les aumôniers de l'établissement célèbrent depuis lors le culte catholique, au sud, dans l'ancienne chapelle du prieuré Saint-Thomas. Mais, en 1879, cette dernière menace ruine et les projets d'élargissement à 12 m de la rue Saint-Thomas la frappent d'alignement. La nouvelle chapelle dont les hautes verrières viennent juste d'être installées est destinée à la remplacer.

Une carte postale nous permet de voir l'aspect intérieur de la nouvelle chapelle quelques vingt ans plus tard. Elle est complètement aménagée. Le photographe se tient au niveau de la tribune qui porte le buffet d'orgue Claus commandé en 1882. L'autel et les girandoles pour l'éclairage, dessinés en 1898 par l'architecte E. Le Ray sont en place, sans doute depuis peu<sup>4</sup>.

La voûte à pendentifs est scandée par des doubleaux en anse-de-panier. Ils donnent de l'amplitude à la nef dont l'élan est assuré par le rythme de larges baies en plein cintre elles-mêmes subdivisées en deux hautes fenêtres surmontées d'un oculus. La priorité donnée à l'architecture se traduit dans le choix de barres verticales pour les verrières qui épousent, en la doublant, la forme cintrée des fenêtres.

Le reste est lumière.

Les verrières non historiées sont claires. Seuls les *oculi* semblent comporter des figures.

Ces vitraux ne survécurent pas aux bombardements de 1944 et furent remplacés par des matériaux de fortune.

Il fallut attendre plus de vingt ans encore, avant que Gabriel Loire ne vienne, en 1964, ré-enchanter le lieu grâce à la nouvelle technique de la dalle de verre<sup>5</sup>.

Ce fut la première métamorphose de la Chapelle.

Puis la Chapelle cessa d'être utilisée pour le culte à la fin des années 70 ; les objets du culte et les vêtements liturgiques, confiés à l'évêché, rejoignirent, croit-on savoir, la proche église de Toussaints vers 1982-83.

On y donna des concerts, on y fit des photos de classe puis, le manque de locaux pour l'éducation physique se faisant cruellement sentir, on en fit peu à peu une salle de gymnastique ...

Vint le temps de la rénovation, réhabilitation et restructuration confiée au cabinet Gautier.

Respectueux de l'atmosphère spirituelle donnée au lieu par la création de Gabriel Loire, Joël Gautier trouva une solution élégante<sup>6</sup> et non destructrice pour loger dans le volume de la Chapelle une salle polyvalente en partie basse, et un centre de documentation et d'information en partie haute, les reliant par un escalier logé au cœur de l'abside. C'est la seconde métamorphose.

Métamorphose réussie. La salle de conférence, vaste et fonctionnelle laisse voir la lumière des vitraux. Le CDI, quoique trop sonore encore, est une merveilleuse salle de travail à l'ambiance colorée.

Paul Ricœur qui a été élève au lycée pendant 13 ans<sup>7</sup> n'avait jamais mis les pieds dans la Chapelle : « j'étais protestant ! » se justifiait-il en mars 2003, à 90 ans passés, en découvrant le CDI.

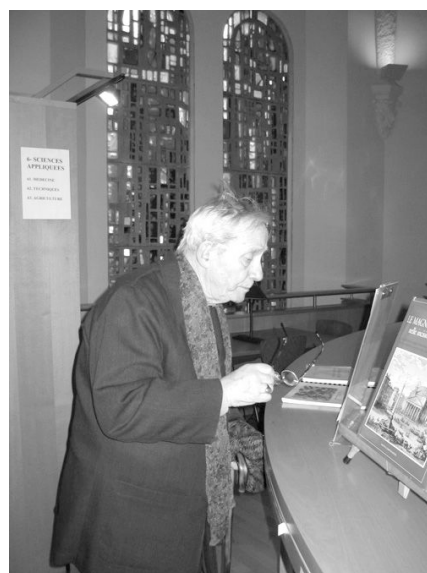
Nous nous souviendrons longtemps de la façon dont, visiblement ému, il a tenu à parcourir seul le *déambulatoire*, très lentement, comme captivé par chacun des vitraux, et de la manière dont il a conclu évoquant une forme de *continuité* dans la réutilisation du lieu.

Désormais lieu de savoir, l'ancienne chapelle métamorphosée propose ses deux espaces à la curiosité de tous et de chacun.

Agnès Thépot



De Jongh, phot., Neuilly-Paris



<sup>1</sup> Avis du conseil local des Bâtiments civils. On souhaitait développer la Ville vers le sud en direction de la gare.

<sup>2</sup> Ancienne maison du Docteur Aussant dont le rez-de-chaussée était en 1836, loué « pour le logement du Censeur » (AMR, 2Fi 2661), signalée sur un plan de J-B Martenot de 1858 comme « Propriété de Monsieur de Léon » (AMR, 2Fi 2663). Les demoiselles Robiou sont trois : Mimi, Clotilde et Rachel.

<sup>3</sup> (AMR, 2Fi2671)

<sup>4</sup> (AMR, 2Fi 2734 et 2Fi 2737). Les girandoles retenues et installées dans la chapelle sont en fait celles -plus simples- qui avaient été dessinées pour la salle des fêtes.

<sup>5</sup> Dalle colorée et martelée, enchâssée dans de la résine époxy. Voir articles de Danièle Roulleau.

<sup>6</sup> Il s'agit d'une table de béton, indépendante des murs latéraux, évidée au niveau des vitraux qui permet d'en distribuer la lumière jusqu'au niveau inférieur de la salle Paul Ricœur.

<sup>7</sup> De la classe de 9<sup>e</sup> à la classe de Khâgne en 1931-32. Voir le dossier P. Ricœur dans l'Echo n°16, pp 11-17.



Documents et photos : A. Thépot  
Photo ci-contre : J-N Cloarec